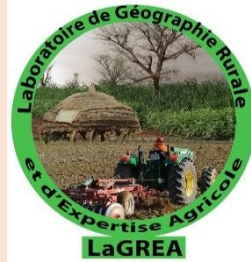




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE  
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise  
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement  
(J\_GRAD)***



**ISSN : 1840-9962**

***N°002, décembre 2024***

***Volume 5***

# INDEXATIONS INTERNATIONALES

[https://j\\_grad-sjifactor.com](https://j_grad-sjifactor.com)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

**IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2024: 5.072**

## Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2023: 3.599

2022: 3.721

2021: 3.686

2020: 3.243

**The journal is indexed in:** SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

**DOI 10.5281/zenodo.11561806**

J\_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)

## COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE  
**Rédacteur en Chef** : Professeur Bernard FANGNON  
**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

- |  |   |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin)                                       | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)                   |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin)                                      | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)               |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)                                      |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)                                   | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)                                   |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)                                   | CLEDJO Placide (UAC, Bénin)                                       |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)                                 | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)                    |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)                              | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)                                 |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)              | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)                                    |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)                             | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)                            | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)                         |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)                                     |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)                                     | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)                                   |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)                            |   |

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

<b>SOMMAIRE</b>		
<b>N°</b>	<b>TITRES</b>	<b>Pages</b>
1	<b>ATTA Kouacou Jean Marie, N'GUESSAN Kouassi Fulgence</b> : <i>Impact de la pression anthropique sur la forêt classée de Besso (Adzope, Cote D'ivoire)</i>	4-18
2	<b>ZAKARI Soufouyane, BALOUBI David Makodjami, GUERA ZAKARI Sabi, YABI Ibouraïma</b> : <i>Perceptions des populations sur les services écosystémiques rendus par les espaces verts dans la ville de Savalou au Bénin</i>	19-31
3	<b>VIDEHOUENOU Loisehs, BALOUBI David, VISSOH Sylvain</b> : <i>Marchés et développement local dans la commune de Bonou (Bénin, Afrique de l'ouest)</i>	32-42
4	<b>KONAN Kouassi Joseph</b> : <i>Impacts de la can 2023 sur le tourisme local à Korhogo</i>	43-62
5	<b>ADJAKPA Tchékpo Théodore</b> : <i>Effets socio-economiques et environnementaux de la construction de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) dans les communes rurales de ze et de Tori-Bossito</i>	63-77
6	<b>DIARRA Mamy, COULIBALY Lamine Boua, SIDIBE Agnoumba</b> : <i>problématique d'accès aux toilettes publiques dans les postes de contrôle routier de la route nationale six (RN6) au Mali</i>	78-88
7	<b>KOUAME Yao Alexis, KOFFI Guy Roger Yoboué, TOURE Adama</b> : <i>Le paradoxe de l'essor de l'alimentation de rue et de son encadrement sanitaire à Daloa : entre ignorance et facteurs de risque</i>	89-105
8	<b>GBAÏ Innocent, ZIME KOTO Rachidatou, ADJIRE Clément, MITCHOZOUNOU Renaud, ABDOULAY Djafarou</b> : <i>Analyse prospective de la dynamique de l'occupation des terres dans la commune de N'dali (nord-est du Bénin)</i>	106-117
9	<b>SEIDOU Coulibaly</b> : <i>Caractérisation par télédétection de la pression anthropique et de la dynamique de l'occupation du sol en zone de contact forêt-savane de la sous-préfecture de Séguéla (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	118-133
10	<b>LAGOYE Gaston Sèssinou, ATCHADE Asai Akinni Gervais, VALEA Françoise et VISSINExpédit Willfrid</b> : <i>Gouvernance locale des ressources en eau dans la commune d'Abomey-Calavi au sud Bénin</i>	134-146
11	<b>DONFACK Olivier</b> : <i>Inefficacité des projets de développement agricole au Cameroun : cas du programme de relance de la caféiculture dans le département de la Menoua</i>	147-164
12	<b>BAWA Dangnisso, KANKPENANDJA Laldja</b> : <i>Analyse de la dynamique hydrologique du bassin d'orage du campus universitaire de Lomé (Togo)</i>	165-179

13	<b>ACCALOGOUN Coffi Joël, BASSE Ousmane</b> : <i>La promenade lagunaire dans la Commune de Porto-Novo : la face cachée du tourisme régénératif</i>	180-191
14	<b>DIOMANDE Gondo</b> : <i>Etude des contraintes de commerces des femmes rurales de gouessesso (ouest de la côte d'ivoire)</i>	192-207
15	<b>DIARRASSOUBA Mamadou</b> : <i>Prévention des risques sanitaires liés aux pesticides utilisés par les maraîchères dans l'agriculture périurbaine de la ville de Korhogo en Côte d'Ivoire</i>	208-219
16	<b>KONE Basoma</b> : <i>Contraintes liées à l'application du zonage agro-industriel dans bassin cotonnier ivoirien</i>	220-237
17	<b>OROU SIKA Azaratou, MOUSSA Gibigaye et ABOUDOU Y.M.A. Ramanou</b> : <i>Contraintes de la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres agricoles dans la commune de sinende au Bénin</i>	238-251
18	<b>YAO Manthobenoux Laurent Cromwell, BRISSY Olga Adeline et AYEMOU Pierre Anvo</b> : <i>Vente des objets récupérés et vulnérabilités sanitaires des vendeurs de mamianou dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)</i>	252-265
19	<b>MABA NGOULOUBI Prince Loïque</b> : <i>Accès à l'eau et production maraîchère sur le plateau de Mbé en République du Congo</i>	266-279

## ETUDE DES CONTRAINTES DE COMMERCE DES FEMMES RURALES DE GOUESSESSO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

### STUDY OF RURAL WOMEN'S CONSTRAINTS AND BUSINESSES: THE CASE OF GOUESSESSO IN WESTERN COTE D'IVOIRE

Gondo DIOMANDE

Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo – Côte d'Ivoire  
01 Bp 2486 Abidjan 01  
[sitasahi@yahoo.fr](mailto:sitasahi@yahoo.fr)  
+225 0707387372 / 0555874688

#### RESUME

*Les commerces informels exercés par les femmes génèrent des revenus conséquents qui permettent de contribuer aux dépenses familiales. Malgré leur contribution, celles-ci sont confrontées à diverses contraintes qui mettent à mal leur autonomisation. Cette étude se propose d'identifier les contraintes qui entravent le développement des commerces des femmes à Gouessesso. La démarche méthodologique s'est basée sur la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête de terrain qui a concerné 121 femmes choisies de façon aléatoire. L'étude révèle des contraintes socio-démographiques dont la principale est l'analphabétisme qui touche 76,86% des femmes enquêtées. Par manque d'information et de formation, ce fléau entrave l'accès des femmes au crédit. L'agriculture, socle du commerce des vivriers, est peu productive à cause des aléas climatiques, du manque d'apport d'intrants et de l'exode des hommes qui expose les femmes, notamment les veuves (18,8%) à un accroissement des tâches agricoles difficiles. Le commerce du balai s'atrophie à cause des contraintes environnementales marquées par la destruction massive des palmiers. La fabrication du savon kabakrou contribue à la dégradation de la santé des commerçantes. Du fait de l'ignorance des règles d'hygiène, les gargotes sont dans un environnement précaire et insalubre. Enfin, la peur des femmes à s'endetter ne les encourage pas à recourir aux crédits. Pour faire face à ces contraintes socio-démographiques, économiques, sanitaires, environnementales et socio-culturelles, l'étude propose des recommandations dont les principales sont l'alphabétisation des femmes, la mécanisation de l'agriculture, la conduite d'une étude sur les palmiers locaux afin de proposer leur gestion durable et la prise en compte des pesanteurs socio-culturelles dans des programmes d'alphabétisation et de formation des femmes. Toutes ces propositions visent à parvenir à une meilleure inclusion économique des femmes rurales à Gouessesso à travers leurs commerces.*

**Mots clés :** Etude, Contraintes, Commerce, Femmes rurales, Côte d'Ivoire.

#### ABSTRACT

*Women's informal businesses generate substantial income that helps to cover family expenses. Despite their contribution, women face a number of constraints that undermine their empowerment. This study aims to identify the constraints that hinder the development of women's businesses in Gouessesso. The methodological approach was based on documentary research, direct observation and a field survey involving 121 randomly selected women. The study revealed socio-demographic constraints, the main one being illiteracy, which affected 76.86% of the women surveyed. Lack of information and training hinders women's access to credit. Agriculture, the basis of the food trade, is not very productive due to climatic hazards, lack of inputs and the exodus of men, which exposes women, particularly widows (18.8%), to an increase in difficult agricultural tasks. The broom trade is atrophying due to environmental constraints marked by the massive destruction of palm trees. The manufacture of kabakrou soap is contributing to the deterioration in the health of shopkeepers. Due to ignorance of hygiene rules, gargotes are in a precarious and unhealthy environment. Finally, women's fear of getting into debt does not encourage them to take out credit. To address these socio-demographic, economic, health, environmental and socio-cultural constraints, the study puts forward a number of recommendations, the main ones being to make women literate, to mechanize farming, to conduct a study on local palm trees in order to propose their sustainable management, and to take socio-cultural constraints into account in literacy and training programs for women. All these proposals aim to achieve greater economic inclusion of rural women in Gouessesso through their businesses.*

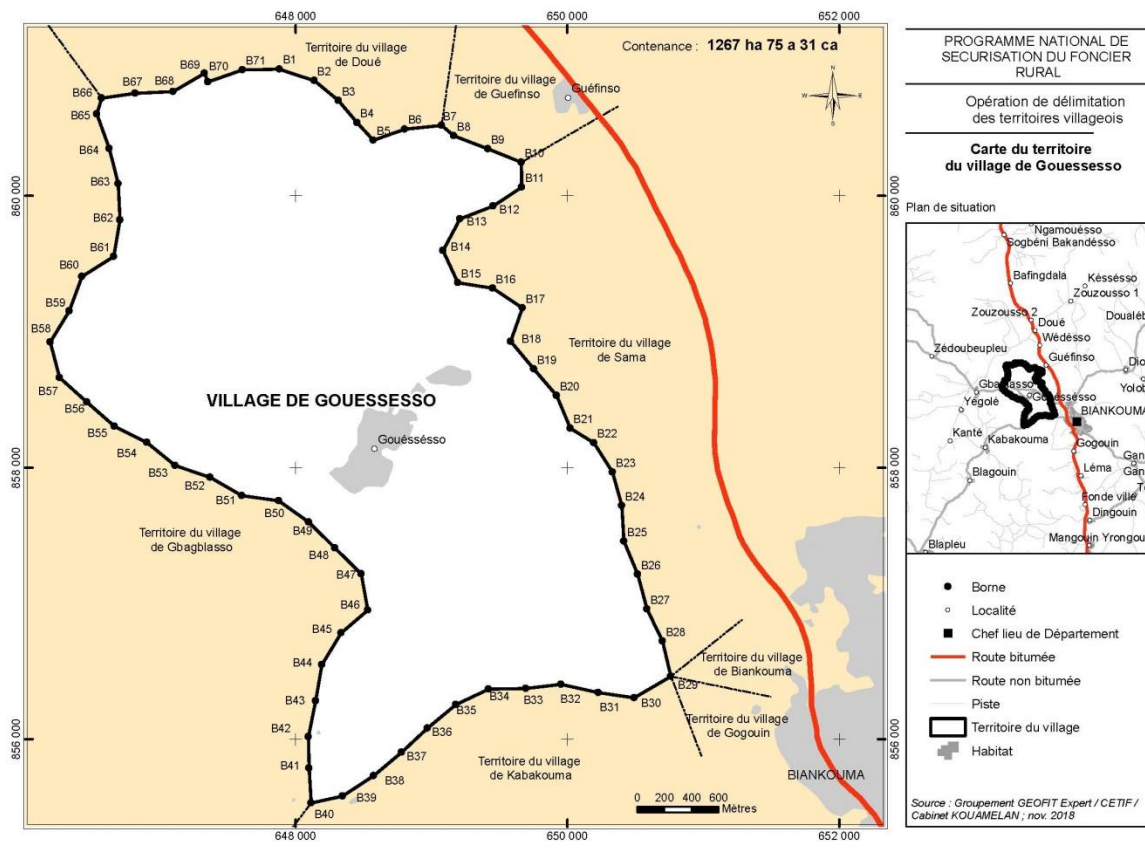
**Key words :** Study, Constraints, Trade, Rural women, Côte d'Ivoire.

## INTRODUCTION

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (2000, p. 50) : « le secteur informel peut se caractériser, d'une façon générale, comme étant constitué d'unités de production qui opèrent typiquement à petite échelle, avec un faible niveau d'organisation, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production et avec l'objectif premier de créer des emplois et d'engendrer des revenus pour les personnes concernées. » Dans l'organisation de ces activités économiques informelles, l'on constate dans les centres urbains et ruraux que les femmes sont beaucoup impliquées dans la pratique de l'économie informelle, notamment les commerces qui occupent une place de choix. En Côte d'Ivoire, des études réalisées montrent l'intérêt que revêtent les activités commerciales qui impactent positivement leurs conditions socio-économiques dans les ménages. En effet, une étude réalisée auprès d'une cinquantaine de femmes ayant une activité génératrice de revenus révèle que « 80% de ces femmes ont réussi à être autonomes financièrement grâce à leurs activités commerciales. » (M. M. P-L. Ouattara, 2020, p. 8). Une autre étude réalisée dans la Sous-préfecture de Bouaflé par M. Soumahoro (2023, p. 427) montre le caractère informel du commerce des produits vivriers exercé par les femmes et indique que « 60% des commerçantes ont réussi à réaliser avec les revenus du commerce du vivrier ». Au regard des statistiques susmentionnées, les femmes commerçantes jouent un rôle majeur dans la production, la création d'emplois et la génération de revenus. A Gouessesso, les femmes se sont inscrites dans cette dynamique au point que « depuis deux décennies, le commerce informel est en constante évolution et contribue à l'amélioration des conditions de vie. » (D. Gondo (2024, p. 112). En effet, dans cette localité rurale, les femmes sont très actives dans la production et le commerce du vivrier, auxquels on ajoute la restauration populaire, le commerce du poisson, du jus et des beignets, du savon, la vente dans les boutiques et les débits de boisson. Bien que ces commerces constituent des alternatives économiques de lutte contre la pauvreté, le Ministère du Plan et du Développement relève dans le Plan National de Développement (2021-2025, p. 120) que diverses difficultés impactent les activités féminines dont « l'insuffisance de l'approvisionnement des marchés en produits vivriers liée à la faible capacité financière des femmes du secteur, l'insuffisance de capacités logistiques d'acheminement des produits vivriers, la mauvaise organisation des circuits de distribution et la difficulté de conservation des produits vivriers. » A Gouessesso, ces contraintes qui impactent négativement les commerces des femmes demeurent jusqu'ici mal connues. La présente étude se donne justement pour objet de les identifier. La question qui sous-tend cette étude est : Quelles sont les contraintes qui impactent négativement les commerces exercés par les femmes à Gouessesso ? L'objectif de cette étude vise à identifier les contraintes qui entravent le développement des activités commerciales des femmes à Gouessesso. L'hypothèse de travail est formulée comme suit : les contraintes inhérentes au développement des commerces ont des conséquences défavorables sur l'autonomisation des femmes à Gouessesso.

## 1- PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Gouessesso est un village du Canton Gan. Il est situé à l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans le Département et la Sous-préfecture de Biankouma qui relèvent de la Région du Tonkpi. Rattaché à la Commune de Biankouma, il est situé à 2,5 kilomètres de Biankouma, à 41 kilomètres de Man et à 613,3 kilomètres d'Abidjan (Figure 1).



**Figure 1 : Présentation du territoire de Gouessesso**

Sa population était de 838 habitants dont 400 femmes, selon le recensement général de la population et de l’habitation de 2021. La forêt claire constitue l’essentiel de sa végétation et la zone est soumise à un climat de montagne. La superficie de son territoire est de 12,67 km<sup>2</sup> selon l’Agence foncière rurale. Il est limité à l’Est par la ville de Biankouma et le village de Soma, à l’Ouest par le village de Gbablasso, au Nord par les villages de Guéfinso et de Douè et au Sud par le village de Kabakouma.

## 2- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique de cette étude s’est basée sur la recherche documentaire, l’enquête par questionnaire et l’enquête par observation sur le terrain. L’utilisation de la recherche documentaire a permis de collecter des données statistiques de population (recensement de la population en 2021) et de l’indice synthétique de fécondité en comparaison avec le nombre d’enfants par femme, le nombre de pauvres et leur proportion par sexe. La lecture a porté sur les ouvrages et les articles relatifs à l’autonomisation socio-économique des femmes, le secteur informel en général et en particulier le commerce informel, les revenus des femmes et leur usage, les contraintes liées aux activités des femmes en milieu rural. L’enquête par questionnaire nous a permis de recueillir les informations sur la nature des activités commerciales exercées par les femmes à Gouessesso, les revenus tirés du commerce, la situation matrimoniale des femmes, les dépenses dans les ménages, le niveau de participation des femmes et les domaines sociaux impactés (amélioration du bien-être). L’enquête par observation sur le terrain a permis de faire des prises de vue. Le fond de carte utilisé provient de l’Agence Foncière Rurale (AFOR) au 1/200 000. L’absence des femmes liée à la période des travaux champêtres n’a pas permis d’interroger un grand nombre. En définitive, sur la base de la méthode d’échantillonnage accidentel, un échantillon de 121 femmes a été constitué. Cette méthode a permis d’interroger celles qui étaient disponibles au moment de l’enquête. En effet,

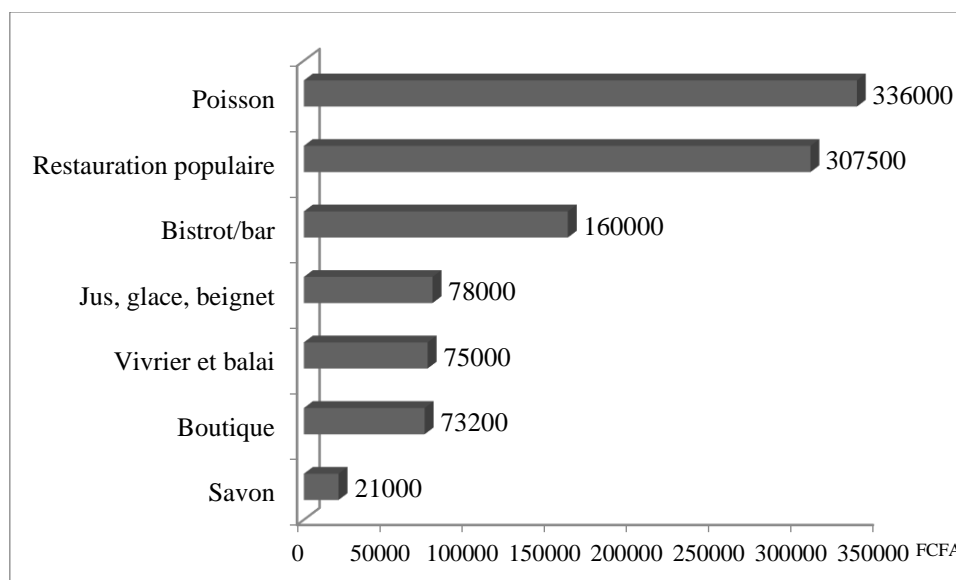
bien que des rendez-vous soient pris pour une interview, il arrivait de trouver des femmes absentes en raison du motif susmentionné.

Le traitement des informations recueillies a permis de réaliser des graphiques à l'aide du logiciel Excel, des tableaux sur Word et l'unique carte réalisée à partir du logiciel cartographique ArcGis 10. Le paragraphe ci-après présente les résultats de cette étude.

## RESULTATS

### 1- LE COMMERCE INFORMEL, SOURCE DE REVENUS CONSEQUENTS POUR DES FEMMES

Les résultats montrent que le commerce féminin est basé sur sept principales activités que sont la vente de poissons, le commerce des aliments dans les restaurants, la gérance des débits de boisson et les boutiques, le commerce des produits vivriers, des savons traditionnels et enfin la vente des jus et glaces (Figure 2).



Source : Enquête de terrain, mai 2024

**Figure 2 : Répartition des activités commerciales selon les bénéfices moyens mensuels**

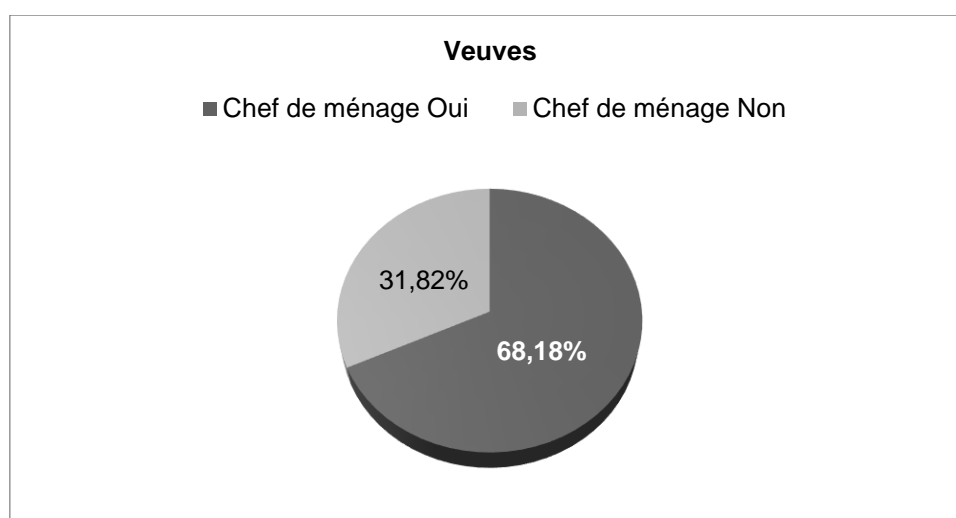
Le calcul des bénéfices moyens mensuels réalisés par les femmes indique que le commerce du poisson (4,13%, soit 5 femmes) rapporte à chacune un bénéfice moyen mensuel important de 336 000 FCFA, représentant au total 3 360 000 FCFA. Les gargotières (8,27%) occupent la seconde place et disposent de 3 075 000 FCFA, soit 307 500 FCFA par femme. Les gérantes des débits de boisson (2,48%) ont produit chacune une marge bénéficiaire moyenne mensuelle de 160 000 FCFA (soit au total 480 000 FCFA). La vente de jus, de glaces et de beignets (4,16%) occupe la quatrième place avec une marge bénéficiaire de 78 000 FCFA par femme. Le commerce de vivriers et de balais suit avec 73,55% des femmes qui possèdent chacune un bénéfice de 75 000 FCFA. Les gérantes de boutiques (4,13%) et les commerçantes de savons traditionnels (3,31%) sont en dernière position. Elles ont réalisé respectivement des bénéfices moyens mensuels très bas estimés à 73 000 FCFA et 21 000 FCFA. Les résultats montrent que les femmes sont économiquement actives et les bénéfices moyens mensuels réalisés sont supérieurs ou égaux au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui est de 75 000 FCFA en Côte d'Ivoire, dans cinq types de commerce (poisson, restaurant, débits de boisson, jus et glaces ; et vivrier). Ces bénéfices permettent à 80,16% (soit 97 personnes) de participer

aux dépenses familiales contre 19,84% des femmes qui ne contribuent pas. Les postes de dépenses sont la scolarisation des enfants, les besoins de santé, l'habillement, le soutien aux conjoints, la participation aux fêtes et aux funérailles et les achats d'ustensiles. Malgré ces efforts pour assurer le bien-être familial, les femmes sont confrontées à des contraintes socio-culturelles, économiques, démographiques et environnementales.

## 2- LES PROBLEMES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, UN FREIN A L'AUTONOMIE DES FEMMES

### 2-1 Une proportion élevée de veuves chefs de ménage confrontées à la pénibilité des travaux champêtres

Les résultats sont en rapport avec les variables ci-après : le nombre de veuves, le niveau d'instruction et la taille des ménages. S'agissant de la première variable, on dénombre 22 veuves (soit 18,8%) dont une proportion élevée de chefs de ménage (Figure 3).



Source : Enquête de terrain, mai 2024

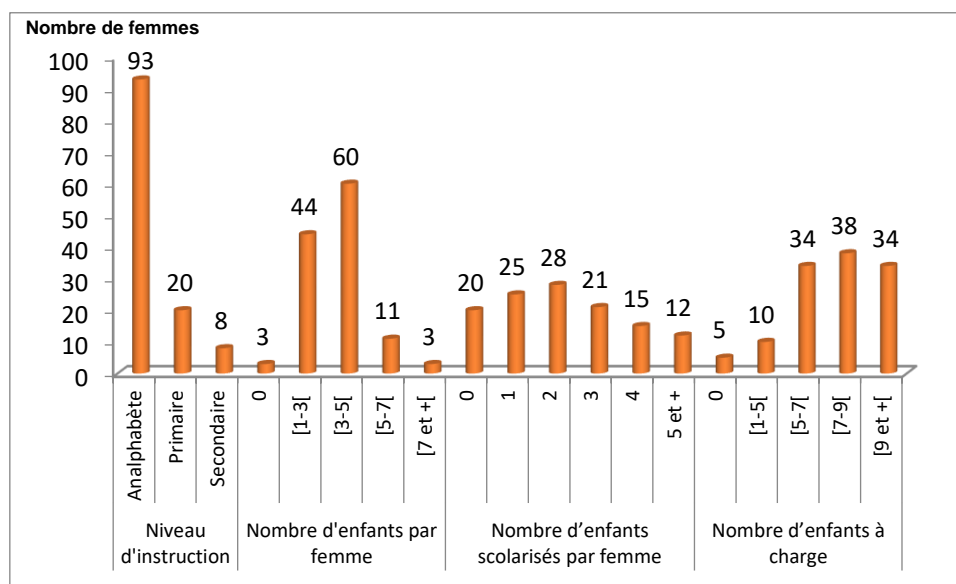
**Figure 3 : Répartition des veuves selon le statut de chef de ménage**

L'analyse de la figure indique que sur 22 femmes, 68,18% (soit 15 femmes) jouent le rôle de chef de ménage, contre 31,82% (7 femmes) qui vivent avec leurs beaux-parents ou dans des concessions familiales où leurs grands enfants sont devenus des chefs de ménage. En milieu rural, les femmes en général et les veuves en particulier sont confrontées à la pénibilité des travaux champêtres qui exigent la force physique. Appartenant à des groupes d'âge variant entre 30 ans et plus de 60 ans, elles sont confrontées à la cherté de la main d'œuvre dont les frais de prestations des travailleurs oscillent entre 1 500 et 5 000 FCFA. Les veuves n'arrivent pas à faire face à la cherté de main d'œuvre. Elles sont obligées de recourir à leurs petits enfants scolarisés pendant les congés ou les vacances pour les plus âgés pour exploiter des lopins de terres (0,5-1ha) dont la production leur permet de faire le commerce de vivrier pour survenir à leurs besoins. Etre chef de ménage dans cette situation difficile, devient un réel fardeau pour ces veuves analphabètes dont la majorité appartient à une famille nombreuse et continue de scolariser leurs enfants.

### 2-2 Une majorité de femmes analphabètes appartenant à des familles nombreuses

La population féminine étudiée est majoritairement analphabète. En effet, sur 121 femmes, 76,86% ne savent ni lire, ni écrire. La charge familiale par femme est aussi élevée car 118 femmes (97,52%) sur 121 ont entre 2 et 7 enfants. 101 femmes (83,47%) arrivent à scolariser

entre 1 et 5 enfants et 116 enquêtées (95,87%) prennent en charge 3 à 9 individus dans leurs ménages. S'agissant de l'éducation des femmes, on constate que leur niveau d'instruction est très faible. Sur 28 femmes, 16,53% ont le niveau primaire contre 6,61% des enquêtées qui ont pu accéder aux classes secondaires. Au niveau de la répartition du nombre d'enfants par femme, en considérant la moyenne d'enfants par intervalle et en la multipliant par le nombre de femmes affectées à un intervalle correspondant, on dénombre au total 415 enfants. Rapporté aux 118 femmes, on a une moyenne de 3,5 enfants par femme qui est en deçà de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) national (4,3 enfants par femme selon l'Institut national de statistique en 2021). En tenant compte de l'ISF, 104 femmes (88,13%) appartenant aux groupes d'intervalles [1-3[ et [3-5[ ont des moyennes respectives de 2 et 4 enfants par femme. 13 femmes (11,82%) issues des groupes d'intervalles [5-7[ et [7 et +[ enregistrent des moyennes de 6 à 7 d'enfants qui sont au-dessus de l'ISF (Figure 4).



Source : Enquête de terrain, mai 2024

**Figure 4 : Répartition des femmes selon le niveau d'instruction et la taille des ménages**

Toutefois, le nombre d'enfants biologiques par femme associé aux personnes à prendre en charge, augmente la taille des ménages. Relativement à la taille des ménages, on note que 116 femmes prennent en charge 844 personnes, soit en moyenne 7,2 personnes par ménage. Les femmes appartenant aux groupes d'intervalles [7-9[ et [9 et +[, sont au nombre de 72 femmes et représentent 62,06% des individus enquêtés. Elles entretiennent entre 8 et plus de 9 personnes par ménage, alors que 44 femmes, constituées de 37,94% des enquêtées appartenant aux groupes d'intervalles [1-5[ et [5-7[, assurent par ordre les charges de 3 et 6 individus par ménage. La taille élevée des ménages a une incidence sur le nombre d'enfants à scolariser. En effet, en tenant compte de la même méthode de calcul susmentionnée, on dénombre 264 enfants scolarisés par 101 femmes (soit 83,47% des personnes enquêtées). Dans cette population, 76 femmes (75,25%) scolarisent 2 à 5 enfants, soit au total 239 enfants avec une moyenne de 3,1 enfants par femme, contre 25 femmes (24,75%) qui assurent chacune la scolarisation d'un seul enfant. Même si les femmes consentent d'énormes efforts pour scolariser leurs enfants, la moyenne de 3,1 enfants à scolariser par femme reste élevée au regard des difficultés socio-économiques.

### 3. LES CONTRAINTES ECONOMIQUES, SOCIO-CULTURELLES, SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTALES INHERENTES AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE A GOUESSESSO

Les activités commerciales exercées par les femmes constituent de réelles alternatives économiques de lutte contre la pauvreté et peuvent contribuer à leur autonomisation. Mais force est de constater que le développement de ce commerce informel se heurte à divers obstacles qui mettent à mal les activités commerciales des femmes.

#### 3-1 Les contraintes liées au développement d'une agriculture traditionnelle

L'économie locale à Gouessesso repose sur l'agriculture. C'est pourquoi le commerce du vivier regroupe près des ¾ des femmes enquêtées dans cette étude. Les difficultés de développement auxquelles sont confrontées les femmes se résument comme suit (tableau 1).

**Tableau 1 : Les contraintes liées au développement agricole à Gouessesso**

<b>Nature des problèmes</b>	<b>Les causes des problèmes</b>
Divagation des bœufs	- Destruction des cultures et des récoltes par les bœufs ;
Problèmes fonciers et environnementaux	- Raréfaction de terres cultivables ; - Persistance de la sécheresse et raréfaction des pluies.
Problèmes au niveau du système de production	- Très faible accès aux intrants ; - Faible production vivrière due à l'exploitation de petites tailles de superficies agricoles ; - Manque de mécanisation du système de production agricole ; - Agriculture de type traditionnel.
Contraintes financières	- Absence de crédits agricoles ; - Achat des produits agricoles à vils prix ; - Cherté de la main d'œuvre ; - Cherté des intrants ; - Cherté de la location des véhicules de transport des produits agricoles.
Contraintes administratives et techniques	- Existence de groupements féminins informels ; - Non recours aux structures d'encadrement technique ; - Inexistence des programmes de formation et de renforcement des capacités des femmes.
Contraintes socio-démographiques	- Exode rural des jeunes, notamment les hommes ; - Analphabétisme des femmes ; - Vol des biens, marchandises et des produits agricoles.

Source : Enquête de terrain, mai 2024

L'analyse du tableau 1 révèle que le développement de l'agriculture qui est le socle du commerce des vivriers se déroule dans un environnement difficile. Les femmes affirment qu'elles sont confrontées à la persistance de la sécheresse qui a un impact considérable sur la productivité à cause de la rareté des pluies. Elles expliquent ensuite que la faible productivité est liée aussi à l'occupation de petites exploitations agricoles variant entre 0,5 à 2 ha de type traditionnel ; elles-mêmes inhérentes à la raréfaction des terres cultivables. Cette situation, exacerbée par l'insuffisance des moyens financiers, fait que les femmes n'arrivent pas à faire face à la cherté des intrants, de la location des véhicules de transport des produits agricoles (5 000 à 10 000 FCFA en fonction de la distance) et de la main-d'œuvre (1 500 à 2 000 FCFA/jour, voire 5 000 FCFA selon la pénibilité du travail). Le taux d'utilisation des intrants reste faible. En effet, sur 121 femmes, seulement 4,95% utilisent les produits phytosanitaires. L'exode rural des jeunes est aussi un frein au développement agricole déjà mis à mal par l'absence de la mécanisation du système de production agricole, la destruction des cultures et des récoltes par les bœufs, l'absence de crédits agricoles et le vol des produits agricoles. Les

femmes qui sont majoritairement analphabètes, travaillent dans des groupements féminins informels. Elles ne bénéficient ni de programme de formation, ni de l'expertise des structures d'encadrement technique que sont par exemple l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Les difficultés d'évacuation des produits vivriers sur les routes en mauvais état affectent l'approvisionnement des marchés, où les produits agricoles sont souvent vendus à de vils prix.

### **3-2 Le commerce du balai, du savon et des aliments dans les restaurations populaires : entre profits économiques et dégradation de l'environnement**

Les balais en nervure de palmier sont couramment utilisés dans les maisons au village. Sa fabrication en masse pour des besoins de commerce remonte à 2002, pendant la crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire. Ce commerce qui devrait être une opportunité économique, a diminué d'intensité à cause de la destruction massive des palmiers dans le paysage agricole (Photo 1).



**Photo 1 : Une vue d'un palmier à huile de type traditionnel entaillé par les femmes à Gouessesso.**

Pour les usages domestiques, les nervures du palmier servent à faire des balais. Malheureusement, les coupes anarchiques des feuilles rendent le palmier chétif et improductif, comme on l'observe sur cette image.

**Cliché :** DIOMANDE Gondo, mai 2024

Pour fabriquer le balai, les enfants coupent les feuilles en très grande quantité pour ravitailler leurs mères. Avec le concours de ses progénitures, une femme pouvait en confectionner 100 par semaine pendant la crise politico-militaire. En raison de 50 FCFA l'unité, le prix de revient était de 5 000 FCFA. Ainsi, des dizaines de milliers de balais étaient confectionnés par semaine et convoyés dans des camions remorques pour être commercialisés en Guinée et au Mali. Plus de 10 ans après la période de production de masse, le commerce de balais se poursuit, mais on note tout de même une réduction drastique de la production et donc de la commercialisation. Dans cette étude, sur 121 femmes enquêtées, seulement 43,8% des femmes continuent de commercialiser entre 7 et 182 balais par semaine. Bien que le coût unitaire ait doublé (100 FCFA), la production du balai reste insignifiante et les femmes affirment que sa commercialisation ne rapporte plus. Cette régression de la production est due à la destruction des palmiers dans le paysage agricole. Le palmier se raréfie et pour s'en procurer des nervures en grande quantité, les femmes parcourent de très longues distances (en moyenne 3 km). Et pourtant, avant 2002, les palmiers s'y trouvaient à profusion à la lisière du village. La commercialisation du balai a certes constitué une opportunité. Mais, au regard de sa raréfaction, cette activité commerciale a contribué à la dégradation des palmiers alors que ceux-ci représentent un potentiel considérable par les énormes usages qu'ils procurent à la société : fruits, bourgeons, graines, coquilles de noix, fleurs, racines, feuilles, stipes, etc. Tout comme le balai, le savon artisanal, appelé (*kabakrou*) est abondamment utilisé dans les ménages. Bien que sa fabrication ne se fasse pas à grande échelle à Gouessesso, il faut cependant reconnaître

que ce produit détergent a des effets sur la santé. En effet, pour fabriquer le savon *kabakrou*, les productrices utilisent divers produits que sont : la matière grasse (une variété d'huiles de palmiste ou du beurre de karité) et de la soude caustique. Mais la fabrication de ce produit détergent dans les concessions familiales et les conditions de travail difficiles avec du matériel souvent rudimentaire ne s'accrochent pas avec les principes environnementaux et sanitaires. Les femmes se plaignent de l'inhalation des fumées, de brûlures sur les mains et quelques fois aux visages. Elles estiment que ces brûlures sont modérées, mais elles ressentent ses effets depuis qu'elles ont démarré la fabrication de ce type de savon. Les femmes se plaignent aussi des maladies respiratoires telles que la toux et le rhume. La photo 2 ci-après montre une ménagère, fabricante de savon *kabakrou* dans sa concession familiale.



**Photo 2 : Une vue d'une ménagère productrice de savon *kabakrou* à domicile à Gouessesso.**

Cette combinaison constituée d'une blouse, de gants et de cache-nez permet de protéger cette femme contre les effets chimiques. Mais, la forte chaleur qui se dégage des foyers au cours de la préparation de ce produit détergent et les odeurs nauséabondes inhalées constituent des risques de santé.

**Cliché :** DIOMANDE Gondo, mai 2024

S'agissant de la restauration populaire, les clients apprécient certes les mets cuisinés dans ces gargotes. Mais, il faut noter que les repas sont souvent préparés en plein air. Les lieux de restauration sont des baraques ou des maisons en terre construites avec des matériaux précaires. Le rejet des eaux de la vaisselle et de lavage des aliments et des mains à même le sol ou à l'arrière des restaurants, dans lesquels s'y trouvent des déchets de poissons et des brisures de viandes, attirent de nombreuses grosses mouches noires et d'insectes nuisibles (cafards, moustiques) qui rôdent dans les restaurants. Les vêtements des restauratrices tachetés de sauces et d'huile de palme locale, sont toujours trempés de sueur. Les quelques rares torchons utilisés dans les restaurants sont multi-usages. Ils sont sales et servent aux clients de s'essuyer les mains (voire les bouches), de nettoyer les tables, les chaises et de poser ou de retirer les marmites du feu. Dans ce cadre où les conditions d'hygiène font défaut, cela constitue des risques sanitaires tant pour les gargotières que pour les clients. La planche 1 ci-après illustre cet environnement.



Clichés : DIOMANDE Gondo, mai 2024

**Planche 1** : A : Dépôt d'ordures à l'arrière d'un restaurant / B : Dépôt d'ordures associées aux eaux de toilette à l'arrière d'un restaurant (à gauche sur l'image)

En plus des problèmes environnementaux, il existe des contraintes financières et socio-culturelles auxquelles sont confrontées les femmes à Gouessesso.

### 3-3 Les difficultés d'accès des femmes aux crédits exacerbées par des contraintes sociales et culturelles

A Gouessesso, les femmes se heurtent à des obstacles sociaux et culturels qui mettent à mal leur autonomisation. En effet, elles font le commerce grâce à leur propre économie ou au soutien de leurs conjoints. Les femmes affirment qu'elles ne reçoivent aucun appui financier extérieur pour développer leurs commerces. Dans ce contexte, l'une des alternatives pour remédier aux difficultés financières est le recours aux crédits. Mais leur statut de femmes analphabètes constitue un obstacle, car elles ignorent presque l'existence des structures de financement qui peuvent leur octroyer des prêts. Celles qui prétendent connaître des structures de financement en citant l'exemple de la Société coopérative d'intérêt collectif (Coopec), elles n'ont jamais franchi le seuil du portail pour connaître les conditions d'accès aux crédits. Concernant l'octroi des crédits au village, sur 121 femmes, seulement 4,95% des femmes affirment avoir contracté un prêt non pas auprès d'une institution bancaire ou d'une microfinance, mais plutôt auprès d'un parent. En cherchant à savoir le motif de cette faible proportion de femmes qui sollicitent un prêt entre parents, on se rend compte que l'explication tangible est liée à un fait culturel basé sur l'éducation au village. En effet, l'idée d'emprunter de l'argent à une tierce personne est toujours déconseillée. Les parents martèlent aux filles comme aux hommes dès leur jeune âge que « *solliciter un prêt n'est pas bon* », car un débiteur insolvable peut faire l'objet de poursuites par le créancier devant le chef du village, les tribunaux, la police ou la gendarmerie. En réalité, la leçon, c'est de rappeler à toute personne, qui n'est pas en mesure de payer ses dettes, de ne jamais s'engager. Cette leçon est toujours restée dans la conscience collective, au point qu'au village, tout débiteur insolvable est considéré comme une personne malhonnête et non sérieuse. Dans le cadre de cette étude, en demandant de savoir pourquoi les femmes n'aiment pas contracter des prêts, 57,85% des femmes interrogées ont répondu qu'elles ont peur de s'endetter, peur d'être convoquées à la police, ou qu'elles considèrent un crédit comme un fardeau. Bien que regroupées dans une dizaine de tontines, celles-ci sont toutes informelles et la portée de leurs actions ne dépasse guère les limites du village. Malgré ce statut informel, 85,96% des femmes enquêtées demeurent les membres de ces tontines et sollicitent par ailleurs des formations dans les domaines que sont : l'alphabétisation des femmes, l'agriculture, l'élevage, la restauration, la fabrication artisanale du savon, l'entrepreneuriat et le commerce. En

plus de la formation, elles souhaitent des appuis matériels (tricycles, décortiqueuses, broyeuses, outillage agricole).

## DISCUSSION

De prime abord, les résultats de cette étude montrent que les femmes sont confrontées à des contraintes socio-démographiques marquées par une proportion élevée de veuves chefs de ménage (18,8%). Celles-ci sont exposées à la pénibilité des travaux champêtres qui exigent la force physique du fait de la dureté des tâches agricoles (défrichage, labour). De plus, les veuves n'arrivent pas à faire face à la cherté de main d'œuvre. Cela les oblige à recourir à leurs petits enfants pour exploiter de petites parcelles de terres afin d'exercer leur commerce de vivriers. Les contraintes socio-démographiques se manifestent aussi à travers l'analphabétisme, où plus des ¾ des femmes ne savent ni lire ni écrire. La taille des ménages reste élevée (entre 2 à 7 enfants par femme) ainsi que la charge familiale qui oscille entre 3 et 9 individus par ménage. Cette forte charge familiale impacte le nombre d'enfants à scolariser par femme qui est en moyenne de 3,1 enfants. Ces résultats corroborent ceux de P. Ghorayshi (2001, p. 30) dont l'étude des femmes en Iran révèle que :

« le travail de la ferme est plutôt exigeant physiquement, et la technologie moderne est inaccessible ou trop chère. La très grande majorité accomplit leur travail dans des conditions éprouvantes, liées à la carence en moyens de transport, aux routes inaccessibles, à la grande distance entre les fermes et les habitations, et au fait que les femmes ne conduisent pas. » L'Organisation des nations unies (2008, p. 23) montre que les difficultés des femmes ne se limitent pas seulement à la pénibilité des travaux agricoles. Elle interpelle sur les conditions difficiles des femmes en ces termes :

« dans toutes les régions du monde, en particulier dans les sociétés traditionnelles, les femmes rencontrent des difficultés considérables après le décès de leur époux. Les veuves peuvent sombrer dans la pauvreté abjecte, car, fréquemment, elles n'ont pas le droit d'hériter des biens et il est possible qu'elles ne reçoivent aucun appui de la famille de leur mari décédé. Elles peuvent même être victimes de la violence, expulsées de leur foyer et il arrive également qu'on leur vole leurs biens ménagers. » S'agissant du statut de la femme analphabète, D. Gondo (2024, p. 438) montre que « l'analphabétisme est une contrainte de premier ordre qui impacte négativement l'autonomisation des femmes rurales. » dans la Commune de Biankouma située à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. L. C. Dri (2021, p. 182) confirme les résultats de cette étude et rapporte que « pour les femmes analphabètes du village de Kayéta, leur état d'analphabétisme est comparable à l'aveuglement et les classe au rang des personnes de seconde zone. Il est donc difficile de communiquer parce qu'elles s'éloignent du public à cause de leur handicap qui est l'illettrisme. » Pour éviter à la femme analphabète d'être marginalisée dans la société, l'ONU FEMME (2014, p. 49) recommande que l'alphabétisation des femmes soit « un important moyen d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation de la famille et de permettre aux femmes de participer à la prise de décisions intéressant la société. » Cette recommandation est une nécessité dans la mesure où « l'éducation est une autre dimension de l'autonomisation des femmes » (A. Mabali *et al.*, (2022, p. 6). Dans une autre perspective, les résultats de cette étude à Gouessesso révèlent que la taille des ménages reste élevée et que les femmes rurales font face à la scolarisation d'un grand nombre d'enfants. D. Gondo (2024, p. 438) citant D. Upadhyay Ushma et K. Deborah (2013, p. 11-12) explique que :

« le nombre élevé d'enfants dans les ménages constitue un problème d'autonomisation des femmes lorsque celles-ci sont analphabètes. L'autonomisation des femmes diminue à mesure que le nombre d'enfants considérés comme idéal augmente. » Pour l'auteur, « l'autonomie des femmes, mesurée en fonction de l'alphabétisme, est associée à une probabilité accrue de communication conjugale sur le nombre idéal d'enfants ».

Deuxièmement, les résultats de cette étude présentent des contraintes économiques, socio-culturelles, sanitaires et environnementales inhérentes au développement du commerce à Gouessesso. Les

contraintes économiques se traduisent par le développement d'une agriculture traditionnelle et itinérante, socle du commerce des vivriers. Elle se pratique dans un environnement difficile (persistance de la sécheresse, faible productivité, insuffisance des moyens financiers, cherté des intrants et de la main d'œuvre, très faible utilisation des intrants, recours aux enfants comme main d'œuvre, exode rural des jeunes, notamment les hommes, absence de crédits agricoles et manque de formation des femmes). Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude sont partagés par plusieurs auteurs, dont I. Droy (1990, p. 79) qui met en avant le caractère archaïque des outils de production et le lien entre l'accès au crédit et l'analphabétisme. Elle affirme que : « les femmes continuent donc à cultiver à la houe et n'utilisent pas d'engrais. Dans certaines zones, le crédit est accordé aux membres d'associations villageoises ayant un bon niveau technique. L'octroi de crédit n'est possible que s'il y a au moins six paysans alphabétisés dans l'association. » Quant à l'Organisation des nations unies (2008, p. 21), elle montre la conséquence de l'exode rural des hommes sur les conditions de travail des femmes rurales en confirmant que :

« dans les familles rurales qui se consacrent essentiellement à l'agriculture, la migration masculine peut entraîner des pénuries de main-d'œuvre et modifier spectaculairement la répartition traditionnelle des tâches. Il en résulte souvent un accroissement de la charge de travail des femmes et, dans certains cas, une chute de la productivité agricole, faute de main-d'œuvre pour les activités comme le défrichage et le labourage. » En se référant aux travaux de P. R. Zidouemba *et al.*, (2018, p. 4) sur la transformation de l'agriculture et les inégalités de genre au Burkina Faso, les auteurs rapportent que « le continent est en retard par rapport aux autres régions du monde en termes de productivité, de mécanisation agricole, de services de conseil et de vulgarisation et d'accès au crédit et aux marchés financiers. » Au regard de ces contraintes, I. Droy (1990, p. 90) conclut que « les difficultés d'accès des femmes aux moyens et facteurs de production (terre, crédit, intrants) entraînent directement une perte de leur autonomie économique. »

Troisièmement, les conclusions de cette étude montrent que les problèmes environnementaux identifiés se caractérisent par la destruction des palmiers dans le paysage agraire à Gouessesso due à la production des balais. Ces résultats sont confirmés par G. D. F. Dakouri *et al.*, (2015, p. 114) qui précise que « toutes ces activités qui relèvent, dans leur grande majorité, de l'informel, ne procurent pas seulement des revenus pour la satisfaction des besoins vitaux, mais participent dans une proportion qui ne cesse de croître à la dégradation de l'environnement. » C'est donc dans ce contexte que B. Camara *et al.*, (2017, p. 229) stipulent dans leur étude sur le palmier que :

« *Elaeis guineensis* occupe une place prépondérante dans la subsistance des populations de la Basse Casamance. C'est pourquoi il est l'une des espèces forestières les plus exploitées pour ses nombreux services et produits. Cependant, cette espèce est sujette à de réelles menaces liées à une combinaison de facteurs naturels et anthropiques. » Sous un autre angle, cette étude met en exergue des problèmes sanitaires et hygiéniques. En effet, la fabrication du savon traditionnel *kabakrou* provoque des brûlures sur les mains et les visages des femmes. Les femmes inhalent les fumées qui entraînent des maladies respiratoires (toux, rhume). Les conditions hygiéniques dans les gargotes se caractérisent par un environnement insalubre (baraques précaires, rejet des eaux de la vaisselle et de lavage des aliments à même le sol, préparation des aliments en plein air et vêtements des gargotières trempés de sueur. Au plan sanitaire, G. E. Gougoua *et al.*, (2021, p. 128) confirment que la fabrication du savon *kabakrou* « par la femme dans la ville de Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire, malgré son rôle économique, participe à la dégradation de l'environnement et à la santé des acteurs. » L'impact sanitaire est attesté par D. A-N. Yedagne (2016, p. 452-453) en affirmant que « la fabrication du *kabakrou* est devenue source de nuisance sanitaire. Des maladies telles : les affections broncho-pulmonaires, cutanées, oculaires, l'anémie et les accidents (brûlures) dans le travail sont de plus en plus nombreux et fréquents pendant la fabrication. » Quant au caractère précaire et malsain des gargotes à Gouessesso, certains auteurs

soutiennent que ces caractéristiques sont identiques à celles qui sont en ville. En effet, dans son étude dans la zone industrielle de Yopougon à Abidjan, D. Gondo *et al.*, (2024, p. 350) observent « de nombreux restaurants informels où les matériaux de construction sont précaires, constitués de tôles rouillées, de bois ou de plastiques. Les déchets plastiques jonchent le sol et sont souvent dans les eaux usées et stagnantes. » Au plan hygiénique, G. D. F. Dakouri *et al.*, (2015, p. 117) indiquent que : « l'importance socioéconomique de l'informel alimentaire ne doit pas faire sous-estimer les risques d'infection microbienne et parasitaire constatés en aliment de rue. Cette défaillance de l'offre alimentaire informelle peut être attribuée à l'ignorance des règles d'hygiène lors de la préparation, de la conservation et de la manipulation des aliments. »

Enfin, les derniers résultats de cette étude mentionnent les pesanteurs socio-culturelles qui se caractérisent par la peur des femmes à s'endetter ou qu'elles considèrent le prêt ou le crédit comme un fardeau. Et pourtant, elles souhaitent le financement de leurs activités commerciales par des microfinances. De plus, les femmes demandent à être formées dans les domaines que sont : l'alphabétisation des femmes, l'agriculture, l'élevage, la restauration, la fabrication artisanale du savon, l'entrepreneuriat et le commerce. En plus de la formation, elles souhaitent des appuis matériels (tricycles, décortiqueuses, broyeuses, outillage agricole). S'agissant des pesanteurs socio-culturelles, A. Correze (1982, p. 132) est en phase avec ces résultats et confirme que :

« au cours de nos différentes enquêtes dans les villages, nous avons remarqué le faible recours au crédit en milieu rural, soit parce que les villageois ne trouvent pas les sources de crédit, soit parce qu'ils ne sont pas capables de rembourser les crédits éventuellement contractés. Il est cependant important de noter que nous nous situons dans une communauté où l'endettement n'est pas très encouragé. La culture met plutôt l'accent sur l'épargne préalable comme source de financement pour les individus. Le recours au crédit est considéré comme une corde qu'on se met au cou. » En ce qui concerne les besoins de formation, donnant l'exemple des femmes qui exercent dans la restauration informelle, D. Gondo *et al.*, (2024, p. 358) stipulent que la formation est un :

« aspect est très important dans la mesure où cela permet de veiller à la qualité sanitaire des aliments proposés en ville. Des programmes de formation de tous les vendeurs (souvent des vendeuses) ont été organisés. » Les thématiques de formation concernent « hygiène alimentaire, [...] bonnes pratiques de préparation des aliments, [...] préparation de campagnes d'éducation des consommateurs ». Cette initiative de formation doit s'étendre à l'ensemble des besoins des femmes. Enfin, s'agissant de leur dotation en équipement, P. Jacquemot (2019, p. 8), montre que :

« Les paysannes ont longtemps été marginalisées dans les acquisitions techniques et les programmes de vulgarisation. L'étude de la FAO (2018) consacrée à l'utilisation de la mécanisation et au recours à la technologie par les femmes témoigne de leur difficulté d'accès aux technologies du travail du sol telles les charrues et les tracteurs, comme à celles portant sur la transformation. Les innovations auxquelles elles ont recours sont le plus souvent de type artisanal : décortiqueuse à main, moulin à mil ou presse à huile pour la transformation des produits agricoles. »

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, les commerces exercés par les femmes à Gouessesso leur permettent de réaliser des bénéfices moyens mensuels qui oscillent entre 21 000 FCFA et 336 000 FCFA. Ces bénéfices permettent à 80,16% des femmes de contribuer aux dépenses familiales. Malgré leurs contributions, les femmes sont confrontées à diverses contraintes qui mettent à mal le développement de leurs commerces. Les premières contraintes identifiées sont d'ordre socio-démographique. Elles se caractérisent par la proportion élevée de veuves chefs de ménage (18,8%) et l'analphabétisme de plus de  $\frac{3}{4}$  femmes enquêtées. La taille des ménages et la charge familiale restent élevées et impactent le nombre d'enfants à scolariser par femme. Parmi ces contraintes, l'analphabétisme reste la plus importante qui impacte négativement les conditions de vie des ménages. Dans cette étude, l'on retient que l'analphabétisme entrave l'accès des femmes au crédit pour financer leurs activités commerciales, à l'information et à la formation.

Cette situation ne favorise pas le développement du commerce des vivriers qui reste tributaire d'une agriculture traditionnelle et peu productive. Cette faible productivité résulte de l'exploitation des lopins de terres sans apport d'intrants et qui subissent les aléas climatiques. Du fait de la migration des hommes, les femmes sont exposées à un accroissement des tâches agricoles difficiles, notamment les veuves qui n'arrivent pas à faire face à la cherté de la main-d'œuvre. En plus de ces problèmes économiques, se greffent les contraintes environnementales qui se caractérisent par la destruction massive des palmiers dans le paysage agraire à Gouessesso due à la production des balais. Cette étude met aussi en exergue des problèmes sanitaires liés à la fabrication du savon *kabakrou* par les femmes rurales, qui contribue à la dégradation de l'environnement et à la santé. Les mauvaises conditions hygiéniques sont marquées par une précarité et un environnement insalubre des gargotes. Cette défaillance de l'offre alimentaire informelle peut être attribuée à l'ignorance des règles d'hygiène. Enfin, on note que des pesanteurs socio-culturelles marquées par la peur des femmes à s'endetter. Toutes ces contraintes identifiées ont un lien avec l'analphabétisme. Pour résorber cet épineux problème, l'étude préconise l'alphabétisation puisqu'elle est l'une des dimensions essentielles de l'autonomisation des femmes rurales. Cette recommandation est importante en ce sens que selon D. Gondo (2024, p. 439) :

« l'engagement dans un processus d'alphabétisation pour les femmes est un enjeu social important qui va au-delà d'un apprentissage formel et instrumental, puisque s'investir dans une telle démarche suppose un engagement dans un projet de transformation et de réappropriation de sa vie. Dans ce contexte, les femmes rurales ne sont pas vues comme de simples destinataires vulnérables d'aide, mais plutôt comme de puissantes alliées dans le processus de changements sociaux et économiques. »

Pour permettre aux femmes rurales d'exercer leurs commerces dans les meilleures conditions, d'autres recommandations sont formulées à partir d'un certain nombre d'observations. La première concerne la proportion élevée de veuves qui sont des chefs de ménage et exposées à un accroissement des tâches agricoles. L'étude recommande qu'une attention soit accordée à cet aspect en tenant compte des femmes en général, mais en particulier des veuves, à travers des projets de mécanisation de l'agriculture afin de réduire la pénibilité des travaux champêtres. La seconde observation est en rapport avec la destruction massive des palmiers à Gouessesso. Vu son importance dans la subsistance des populations, il est nécessaire de mener une étude approfondie sur les palmiers locaux afin de proposer leur gestion durable. La troisième observation est liée à la peur des femmes à s'endetter alors qu'elles demandent le financement de leurs activités commerciales. Cette contrainte socio-culturelle mérite d'être connue afin de l'intégrer dans des programmes d'alphabétisation et de formation sur les conditions d'octroi de prêts aux femmes pour assurer le financement de leurs activités de production et de commercialisation. Cela permettrait de résoudre les causes structurelles, plutôt que de se borner simplement à aider les femmes. Toutes ces propositions visent à faire face aux nombreuses contraintes identifiées afin de parvenir à une meilleure inclusion économique des femmes rurales à Gouessesso à travers leurs commerces.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAMARA Boubacar, SAGNA Boubacar, NGOM Daouda, NIOKANE Mamadou, GOMIS Zoe Daba, 2017, Importance socioéconomique de *Elaeis guineensis* Jacq. (Palmier à huile) en Basse-Casamance (SENEGAL), *European Scientific Journal*, édition Vol.13, No.12, doi : 10.19044/esj.2017.v13n12p214 214-230

CORREZE Annette, 1982, La vulgarisation agricole et les femmes. In : *Économie rurale*. N°147-148, 1982. pp. 130-132 ; doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1982.2855>

DAKOURI Guissa Desmos Francis, DIOMANDE Gondo, ATTA Koffi Lazare, 2015, Impact environnemental des activités économiques sur le cadre de vie à Andokoi dans la

commune de Yopougon (Abidjan-Côte d'Ivoire), *Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines* N° 25 mars 2015, 108-121.

DIOMANDE Gondo, 2024, Contraintes socio-économiques et autonomisation des femmes rurales dans la Commune de Biankouma en Côte d'Ivoire, *Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)*, No. 2, Vol. 2, avril 2024, pp. 429-440. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10952510>

DIOMANDE Gondo, FOFANA Lacina Adama, DIOMANDE Kouï Lacina Evariste, 2024, Activités féminines et contribution aux ressources économiques des ménages ruraux dans la Commune de Biankouma (Côte d'Ivoire), RASS-PGPA, *La Revue Africaine des Sciences Sociales « Pensées genre. Penser autrement »* Vol. IV, N° 1 (2024), 22-39

DIOMANDE Gondo, 2024, Commerce informel et réduction de la pauvreté chez les femmes à Gouessesso dans l'ouest ivoirien, REGARDSUDS, *Revue de Géographie et d'Aménagement Régional*, Deuxième numéro, septembre 2024 ISSN-2414-4150, pp 112-128

DIOMANDE Gondo, YAO Koffi Bertrand, GUELE Gué Pierre, 2024, Impacts environnementaux et sanitaires des restaurants populaires dans la zone industrielle de Yopougon à Abidjan, *Revue Infundibulum Scientific* N°6, mars 2024, 344-360

DRI Lou Claudine, 2021, Une nouvelle vie pour la femme du secteur du vivrier ivoirien, Ziglôbitha, *Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations*, RA2LC n°03, 173-188

DROY Isabelle, 1990, *Femme et développement rural*, Paris, Editions KARTHALA, 184 p.

GHORAYSHI Parvin, 2001, Dans la mouvance : les femmes rurales iraniennes transforment leur vie. *Anthropologie et Sociétés*, 25(1), pp. 23–41. <https://doi.org/10.7202/000208ar>

GOGOUA Gbamain Eric, COULIBALY Moussa, SORO Seydou, 2021, Risques sanitaires et environnementaux liés à la fabrication du savon « kabakrou » dans la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire), *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, Vol. 4, No. 7, juillet 2021, 127-139

JACQUEMOT Pierre, 2019, *Vers l'autonomisation des femmes en milieu rural en Afrique*, Les dossiers WillAgri, octobre 2019, 20 p.

MABALI Aristide, KINDA Somlanare Romuald, MALLAYE Douzounet, 2022, *Autonomisation des femmes et dépenses sociales des ménages dans les États fragiles : Le cas du Tchad*, CREA Document de Travail FW-011, Consortium pour la Recherche Economique en Afrique, Nairobi, Kenya, 25 p.

Ministère du Plan et du Développement, *Plan National de Développement, PND 2021-2025, tome 1*, 189 p.

OCDE, 2000, *Le système de comptabilité nationale*, 1993 - Glossaire, 60 p.

ONU FEMMES, 2014, *Déclaration et programme d'action de Beijing, Déclaration politique et textes issus de Beijing+5*, ISBN : 978-1-936291-95-3, 312 p.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 2008, *Femmes rurales dans un monde en évolution : Opportunités et défis*, Division de la promotion de la femme | Département des affaires économiques et sociales, 55 p.

OUATTARA Mathata Mireille Pulchérie-Laure, 2020, L'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte d'Ivoire : une approche historique, Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique, Université Mohammed V de Rabat, Rabat, p.435-447.

SOUMAHORO Manlé, 2023, Autonomisation socioéconomique des femmes dans la Sous-préfecture de Bouaflé : La collecte et la commercialisation du vivrier comme alternative, ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.6.2023.p419>, p. 419-441.

YEDAGNE De André-Nestor, 2016, Fabrication Du savon kabakrou Et ses conséquences sur les acteurs principaux de Gbintou dans la Commune de Bouaké (Côte d'Ivoire), European Scientific Journal November 2016 edition No.32, vol.12, doi : 10.19044/esj.2016.v12n32p441

ZIDOUEMBA Patrice Rélouendé, KINDA Somlanare Romuald, NIKIEMA Pouirkèta Rita, HIEN Diane Ruth, 2018, Transformation de l'agriculture et inégalités de genre au Burkina Faso, PEP Annual Conference June 7-13, 2018 – Bangalore – India, 33 p.

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement. En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;

- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## 2. Instructions aux auteurs

### 2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### 2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 10 février au 10 mars 2024.

**Retour d'évaluation :** 20 octobre 2024.

**Date de publication :** 15 décembre 2024.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

#### 2.2.1. Langue de publication

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

#### 2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

#### 2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

#### 2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

#### 2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

##### 2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

### **2.2.5.2 Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.2.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

### **2.2.6 Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

### **2.2.7. Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

### **2.2.8. Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

### **2.2.9. Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

#### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### 2.2.10. Références bibliographiques

#### Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

### 2.3. Frais d'inscription

#### Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <[journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com)> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

### 2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77